

La SDH s'est engagée, depuis 2005, dans une démarche RSE. Elle est membre de l'association DELPHIS qui commercialise, entre autre, le référentiel EURHO-GR. Ce référentiel est un outil de mesure permettant de rendre compte de la performance globale des ESH à leurs parties prenantes : salariés, locataires, collectivités, entreprises locales, ...

La SDH est évaluée tous les ans par l'AFNOR qui mesure sa progression au regard de la norme RSE Iso 26 000 (un autre outil de mesure). L'évolution positive de la note décernée par AFNOR est l'un des critères variable de notre accord d'intéressement. La SDH est évaluée au niveau "confirmé" par cet organisme.

Le rapport RSE 2013 sera disponible bientôt et le 26 juin aura lieu le colloque RSE de la SDH.

LES SALARIES SONT UNE "PARTIE PRENANTE" RSE, IL EST IMPERATIF DE CONNAITRE LEUR AVIS !

Les représentants du personnel désirent en savoir plus sur votre perception de la RSE :

➔ **Question** : "Quelle idée concrète vous faites vous de la RSE, comment la vivez vous, que représente t'elle pour vous, qu'en attendez vous, ... ?" **"Pour moi, la démarche RSE de la SDH, c'est ... "**

Réponse libre :

Merci de prendre le temps de répondre à ce questionnaire anonyme.

Vos réponses peuvent être déposées dans le casier du CE ou des syndicats CGT et CFDT au premier étage du siège. Vous pouvez également répondre par mail à l'adresse suivante : postmaster@cgtsdh.fr.

Merci d'avance.